



**HAL**  
open science

## Présentation - Idiomes, fleurs obscures

Philippe Marty

► **To cite this version:**

Philippe Marty. Présentation - Idiomes, fleurs obscures. Loxias, 2003, Idiomes, fleurs obscures, 1. hal-04505324

**HAL Id: hal-04505324**

**<https://hal.science/hal-04505324v1>**

Submitted on 25 Jun 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



#### **AVERTISSEMENT**

*Les publications du site Epi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.*

#### **Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle**

*L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.*

*Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Epi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin. L'Université Côte d'Azur est l'éditeur du portail Epi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.*

*L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Epi-Revel.*



## PRESENTATION

Philippe Marty

### Résumé

Le mot « idiome » ne trace aucune frontière et ne revendique aucun territoire, puisqu'il les porte en lui, ne voulant dire rien d'autre que : « langage *propre* à ». A ce que l'on veut : une nation, une province, un groupe, une personne, un écrivain. Tandis que « langue », « dialecte », « patois », « parler » se définissent les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire en découpant des ordres et des limites (linguistiques, géographiques, institutionnels), « idiome » ne s'occupe que de soi, est affaire privée. Le « simple particulier » n'étant ni homme public, ni savant ou spécialiste, ne va pas au-delà de soi-même, de sa propriété. De celui-ci la parole ne s'exerce que « *privatim* », elle est inapte à la harangue ou à la controverse, et elle est naïvement pacifique, car des particuliers qui s'ignorent ne se font pas la guerre : chacun se contient et s'affaire dans l'enceinte de son territoire. Le « *privatus* » n'est ni maître ni esclave, ni colon ni colonisé, ni vénéré ni méprisé ; on ne lui demande rien et il ne demande rien.

Le mot « idiome » ne trace aucune frontière et ne revendique aucun territoire, puisqu'il les porte en lui, ne voulant dire rien d'autre que : « langage *propre* (« *idios* », « *proprius* » « *privus* ») à ». A ce que l'on veut : une nation, une province, un groupe, une personne, un écrivain. Tandis que « langue », « dialecte », « patois », « parler » se définissent les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire en découpant des ordres et des limites (linguistiques, géographiques, institutionnels), « idiome » ne s'occupe que de soi, est affaire privée. « *Idiôtês* » désigne en grec ce qu'on appelle en français un « simple particulier » (latin « *privatus* ») : celui qui, n'étant ni homme public, ni savant ou spécialiste, ne va pas au-delà de soi-même, de sa propriété, de sa « *privacy* ». De celui-ci la parole ne s'exerce que « *privatim* », elle est inapte à la harangue ou à la controverse, et elle est naïvement pacifique, car des particuliers qui s'ignorent ne se font pas la guerre : chacun se contient et s'affaire dans l'enceinte de son territoire. Le « *privatus* » n'est ni maître ni esclave, ni colon ni colonisé, ni vénéré ni méprisé ; on ne lui demande rien et il ne demande rien.

Il n'y a une question de l'idiome qu'à partir du moment où le propre ne transporte plus avec soi naturellement sa propriété, mais prétend la défendre contre les contaminations et les intrusions en l'identifiant au « pur » – l'autre sens de « propre » en français. Les idiomes se dressent alors les uns contre les autres ; la « maison du propre » tout ouverte, s'est changée en citadelle. L'article de **Jean-Marie Seillan**, le premier de ce colloque, rend compte d'un tel affrontement, sur le terrain littéraire, dans la France des années 1890. Nord et Midi s'y sont constitués en deux camps que la Loire sépare comme un *limes*. De chaque côté, le propre de l'autre est jugé « hideux » – le nom « Huysmans » est, pour Maurras, intolérable dans la littérature française comme un barbarisme ; on s'accuse mutuellement de dénaturer le génie français en y introduisant des ferments exogènes. L'idiome et la race doivent être gardés purs, sans lézardes et sans mélanges ; mais qu'est-ce que ce pur ? L'exemple du roman *Jean Révolte*, de Gaston Méry, témoignage de la haine anti-méridionale, montre à quelles aberrations conduit la recherche du propre quand elle croit, en construisant des mythes historiques et géographiques, trouver la « fleur » de la race, ce qui n'a jamais pu pousser que « chez nous », sur notre sol, ce qui est notre « nature » et n'est déparé par aucune défroque exotique, aucune greffe culturelle. Le contraire de cet idéal d'une pureté enracinée pourrait en effet se décrire par les mots d'hybridation et de transgression : ce que fait **Evanghélia Stead**, dans le second des articles ici réunis. Le *Petit glossaire* auquel elle s'intéresse propose le modèle d'un idiome (l'idiome de la « décadence ») qui ne sortirait d'aucun sol et serait absolument enlevé à la nature. Les mots bizarres, monstrueux, « aux y et h abondants », que ce lexique contient (si c'était un dictionnaire de noms propres, le nom « Huysmans » s'y serait trouvé) constituent un domaine ou une serre situés, en apparence, aux antipodes du « jardin français » des écrivains racistes ; domaine d'expérimentations littéraires, serre de mutants – tandis que l'écrivain génétiquement français use de mots de bonne foi et de bon terreau, que la tradition lui lègue. Pourtant, le *Glossaire*, lui aussi, témoigne du souci de constituer un idiome enclos et hermétique, d'isoler le propre : ici dans un « accul » (c'est le premier substantif du *Glossaire*) poétiquement forgé, là sur le sol naïf et national.

Autre sorte de territoire encore, dans l'article de **Jean-Claude Bouvier**, où la réflexion sur le propre et sur la fonction du lexique « natif » dans la création littéraire, est menée du point de vue du dialecte et de la variante locale. Lexicographe comme Mistral, Louis Moutier a aussi chanté le Rhône. Mais même les fleuves se laissent diviser, et toute entité géographique (le Midi, par exemple, à l'intérieur duquel Huysmans ne verrait guère de distinctions à faire) a ses cantons dont chaque fois l'idiome se découpe en prenant figure spécifique. Le vocabulaire de Moutier marque un territoire très précisément situé : le coin de Loriol sur la Drôme, le point où « Rhône » se dit soit « *Rose* », soit « *Rouei* », et où des mots comme « *meina* »,

« *maisou* » ou « *sèyo* » n'ont leur valeur pleine que si on ne les détache pas de leur sol, que si on les considère dans leur terreau. A subdiviser sans cesse idiomes et territoires, il semble que sans cesse on trouve, à des échelons toujours plus petits, d'autres idiomes et territoires individualisés et cohérents, et la question ultime que pose le poème dialectal serait celle de savoir dans quelle mesure l'idiome où le poète puise peut être l'idiome dans lequel l'homme (le « natif de... ») a grandi, et comment le propre du terroir, du « berceau », alimente le propre du poème : est-ce que ce ne sont pas là, fondamentalement, deux « trésors » distincts ? A cette question, l'article de **Rémy Gasiglia** répond en transportant, une fois de plus, l'idiome sur le terrain « abstrait ». Le jargon que Mistral recueille dans *Le Poème du Rhône* est celui des bateliers. Ce n'est donc pas exactement l'idiome où il a grandi, à Maillane, mais c'est malgré tout un ensemble de mots liés à son enfance. Pourtant, il ne s'agit pas pour Mistral de se servir dans un trésor disponible à portée de main, et de « caresser » un lexique délaissé. Rémy Gasiglia montre comment les mots propres et proches n'ont pas pour fonction d'identifier un territoire, un corps de métier et une tradition, mais, en entretissant leurs racines, d'engendrer eux-mêmes la fable du poème, et de faire courir sous la Provence réelle un royaume fantasmé habité purement par les mots. Si la Provence historique a ses frontières, la langue de la Provence est capable de s'étendre loin au-delà et de nouer des liens dans toutes les directions à l'étranger. Le désastre politique – enveloppé et annoncé dans des mots comme « *Caburle* », « *Empèri* » – est relevé par la langue, et *Le Poème du Rhône* contient ainsi le récit de la métamorphose du patriotique et de l'idiomatique en un empire magique où le propre règne sans limites, terre d'eau où se lève la « fleur d'eau ».

Comment le propre peut valoir au-delà de ses limites propres et ne pas demeurer obscur, c'est la question des trois articles suivants. **Philippe Marty** se sert du mot « patois » pour désigner tout parler inapte à se faire entendre à l'extérieur de ses frontières étroites : « *En foro de la Crau* », Mireille ne dit rien à personne, non plus que, dans un poème de Hölderlin, un Ulrich posant le pied dans une combe ignorée. Pour ceux qui ne sont pas du cru, le patois exprime ainsi un « schibboleth » : un signe hermétique. Mais c'est en tant qu'idiome ne cultivant et n'accumulant rien, ne valant instantanément que là où est le patoisant et à la date où il parle, que l'obscur, l'incompréhensible, le « sitôt né, sitôt mort », le propriétaire d'aucun territoire, s'étend « à l'infini » comme la chose la plus commune précisément parce qu'elle ne règne sur aucune autre propriété que le pur événement d'« arriver », elle-même. Dans l'article de **Bénédicte Coste**, interrogeant les verbes « to weather », « to wuther », « to whither » et « to wither » compris dans le titre « Wuthering Heights » du roman d'Emily Brontë, « idiome » prend particulièrement le sens d'« idiolecte ». La spécificité du parler de chaque personnage (lexique, prononciation) est fortement marquée et circonscrite par Emily Brontë. Les langages du roman sont donc non seulement enracinés dans des territoires et des traditions, mais plus encore dans les sujets, les isolant et rendant parfois incompréhensible leur discours. Pourtant, ce roman de la lande stérile ne se contente pas de noter l'insularité idiomatique : il rapporte surtout l'expérience d'une hybridation féconde. Croisement, sur trois générations, de deux familles, et élaboration d'un idiome – incarné dans le personnage de Nelly, qui transmet l'histoire au narrateur Lockwood – équilibré parce qu'il inclut le dialecte dans un processus d'éducation ; la culture est le commencement d'une généalogie nouvelle, pour le sujet (fleur ou être humain) enfoncé dans sa terre étroite ; tout idiome est certainement d'un terroir, mais tout terroir est amendable et le dialecte local susceptible de fertiliser la *lingua communis*. Dans l'article de **Patrick Quillier**, c'est une langue nationale qui est jugée (par le linguiste Antoine Meillet) obscurément et comme scandaleusement locale : le hongrois. Mais Patrick Quillier montre, en prenant des exemples sonores ou « *anschaulich* » (« parlants », « stimulant l'imagination »), non seulement qu'il n'y a pas de « petites » langues auxquelles on pourrait reprocher leur faible diffusion, mais encore que le hongrois doit nous

intéresser par la façon unique dont il s'est réformé au XIX<sup>e</sup> siècle. Si le hongrois est « concret » en effet, ce n'est pas par attachement chauvin au sang et au sol : les réformateurs hongrois ont enrichi leur langue en puisant, certes, dans le fonds historique et dialectal, mais aussi par l'emprunt, le calque, et surtout l'invention de mots cherchant à entendre et faire entendre leur référent. Voici, donc, un idiome dont le territoire est ouvert à tous, puisqu'il va de l'oreille à la bouche, ouvert comme la plaine hongroise et, dans la néologisation, sans limite autre que la justesse musicale de l'impression.

Les deux dernières manifestations de la journée d'étude du 28 avril 2000 sont revenues à la langue d'oc. **Claude Alranq**, en provençal et en français, a mis en scène, joué et « commenté » « La Comtesse », le célèbre poème des *Îles d'or*, de Mistral (la comtesse provençale a une sœur – France – qui enferme Provence dans un couvent...). Le texte ici proposé est la transcription, sans l'impressionnante présence physique, du spectacle que Claude Alranq a donné et qui faisait voir – par l'interprétation virulente et nostalgique du comédien en « *petaçoun* » vêtu de la toison rafistolée – la langue et la culture d'oc entre agonie et farandole, asservissement et antique enracinement populaire, réalité nue et vérité masquée, et le comédien déchiré entre le sentiment de la chance perdue, et l'espérance, la fête. La journée a été terminée par un sonnet, présenté à la fin de ce volume – un poème humble (« *humilis* » : « du terroir ») comme la fleur obscure de Kosztolanyi cité par Patrick Quillier, poème « incompréhensible » tellement son idiome est local, mais où l'on sent peut-être que c'est précisément ce que l'autre a de plus propre, de plus « étranger à nous » et intraduisible, qui est le plus commun : la fleur de l'idiome, qui fleurit gracieusement dans son coin ignoré, est destinée à tous.